Image not found or type unknown

Achat immobilier - mariage

Par **sylvain17000**, le **08/08/2016** à **17:21**

Bonjour
Je suis actuellement célibataire et vivant seul.
Je viens de signer un compromis de vente pour l'achat d'une maison.
je fréquente une femme qui ne travaille pas et nous n'avons aucun bien ou compte en commun.
En admettant que je me marie avec cette personne avant la signature finale devant notaire, comment faire pour qu'elle apparaisse en tant que propriétaire sans qu'elle ne soit considéré co-emprunteur ??
Je souhaite simplement comme lui faire un cadeau de la moitié de cette maison sans qu'elle ne débourse rien
merci d'avance
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés